

## À quoi va ressembler la vie « sans contact » à Lille ?

*Depuis quelques temps, nous mettons en garde nos lecteurs et lectrices contre la généralisation de la technologie RFID décidée dans la confiance par Lille Métropole. Le 5 novembre 2010, en renouvelant le contrat d'exploitation des transports en commun de Kéolis, LMCU – par l'intermédiaire d'Éric Quiquet – nous a dévoilé ses plans maléfiques d'automatisation, de sécurisation et de marchandisation des transports. La carte à puce RFID va donc s'installer dans nos poches et intensifier cette mini société de contrainte et de surveillance propre aux flux de bétail humain.*

À la lecture des délibérations savamment noyées dans le site internet de Lille Métropole<sup>1</sup> - et alors qu'un mouvement national s'oppose au projet LOPPSI 2 - on se rend compte que nos pires spéculations en termes de fichage et de traçabilité se réaliseront cette année. Si une description de ce qui nous attend dans les transports en commun lillois peut sembler dérisoire quand on ne les prend jamais - ou quand on les fraude - elle permet de toucher du doigt les possibilités de cette technologie intrusive et d'imaginer le monde qu'elle créera une fois généralisée.

### La technique déployée

Les techniques seront de trois ordres : le billet « *sans contact* », la carte à puce RFID, et une application pour téléphones portables. En ce qui concerne la carte RFID, ce sera sensiblement la même que le pass Navigo parisien. Elle s'appelle poétiquement *Calypso*, comme pour mieux naviguer dans un océan de liberté surveillée.

Les futurs tickets, cartes ou téléphones portables détecteront à distance toutes les personnes entrant dans les transports (métro, bus, tramway, TER, parkings pour bagnoles et vélos), et serviront à louer les futurs Vélos en Libre Service, les voitures en autopartage... Des autocollants RFID s'installeront sur les billets des supporters du LOSC (déjà particulièrement surveillés) qui voudront repartir en métro. Et dès à présent, ils contrôleront l'accès aux locaux de LMCU pour son cheptel salarié.

Bien évidemment, Lille Métropole espère intégrer au plus vite cette technologie RFID dans une grande « *Carte de Vie Quotidienne* » qui contrôlera les entrées de tout le monde aux bibliothèques, cantines et autres services municipaux.

### Le « tout sans contact » s'impose

Adieu les cartes et tickets papier : LMCU se prépare au « *tout sans contact* » malgré un investissement et un coût d'exploitation faramineux qui expliquent les récentes hausses de prix des tickets.

Pour se justifier, LMCU a élaboré deux scénarios possibles. Le premier : « *tout sans contact* ». Le second appelé « *variante* » (sic) serait « sans contact » + « magnétique » (tickets papier). Leur tableau « *Avantages - Inconvénients* » entre les deux scénarios tend ostensiblement à imposer la RFID et à se séparer complètement du système actuel. Tellement ce sera plus pratique... ou compliqué de « *prévoir une double interface sans contact / magnétique* ».

Aussi, pour rendre plus désirable son projet RFID, LMCU prévoit de nous bombarder de messages promotionnels, de déployer du matériel publicitaire humain, et même de racoler « *au plus prêt des utilisateurs* ». Une remise de la carte pourra se faire « *en mode délocalisé* », aux abords-même des « *lycées par exemple* ». S'en prendre d'abord aux plus jeunes ? Une vieille recette marketing pour faire accepter une nouvelle technologie, aussi inutile et liberticide soit-elle.

Et en cas de doutes, une « *hotline billettique* » assurera que nous sommes bel et bien pucés.

### **La carte ne sera pas anonyme**

À première vue, une carte anonyme pourra être distribuée. Mais ne nous trompons pas : LMCU fera tout son possible pour que la carte « *personnalisée* », dite aussi « *nominative* », soit la norme. Dans leur jargon, la carte nominative est déjà vue comme « *générique* » : si « *au lancement, les cartes personnalisées peuvent être gratuites* », par contre, « *la carte anonyme devrait être payante* ». La liberté a donc un coût.

Transpole prévoit déjà de discriminer les porteurs d'une carte anonyme : « *la qualité du service offert [sera] décliné* » selon que vous vous baladez avec une carte nominative ou anonyme. Les points d'accueil et la longueur des queues au guichet vous feront préférer la carte personnalisée.

Et finalement, quand la RFID aura suffisamment colonisée nos vies et nos cerveaux, Transpole pourra, si elle le souhaite, « *rendre la carte anonyme non cessible pour quelque raison que ce soit* ». À terme donc : finies les cartes anonymes. Si LMCU souhaite décharger sur Transpole la responsabilité du fichage généralisé, nous, on se rappellera qui sont les vrais responsables : Quiquet et toute sa clique socialo-verte.

### **La « personnalisation » de la carte**

Sur la carte, les infos personnelles seront entre autres celles-ci : civilité, sexe, lieu de naissance, nom et prénom, numéros de téléphone et mail (facultatif), « *l'accord pour la conservation de la photo sous format électronique* », « *l'accord pour la transmission des données personnelles à d'autres organismes autres que Transpole* », « ... » Transpole s'apprête donc à partager ses fichiers avec « *d'autres organismes* ». Et ces trois petits points nous laissent présager le pire. Renseignement Intérieur ? Galeries Lafayette ?

### **Le traçage**

La validation « *sans contact* » devra être « *systématique et obligatoire* » lors de chaque trajet et chaque correspondance. Les objectifs sont de trois ordres : assurer le « *contrôle et la loyauté sociale* » (hein ?), « *assurer la collecte systématique des données relatives aux déplacements de tous les passagers (y compris la correspondance) et d'établir la charge des véhicules* » et « *établir les usages de déplacements par période, par ligne, par arrêt et par direction pour permettre l'adaptation de l'offre commerciale* ». *Big Brother* voit tout et saura à chaque instant *qui est où et quand* ? Et bientôt : *qui a emprunté quel bouquin* ? Mais ne discutez pas trop, LMCU a déjà décidé que c'était pour votre bien.

### **Ciblage marketing**

Parmi les 152 millions de voyageurs en 2009, les défenseurs du bon vieux *service public* doivent s'en assurer : Transpole est bien un service « *commercial* ». En plus des 3 millions d'euros de recettes publicitaires réalisées en 2009, « *les bases de données d'usage, de vente et client permettront des actions de marketing direct ciblées.* » « *Des réductions chez des enseignes partenaires* » seront proposées aux vaches à lait. Et « *le système billettique permettra au client d'accumuler des points crédités au fur et à mesure des achats pour transformation en avantages.* » Un t-shirt Transpole comme dans la pub, ça vous dit ?

## Fichage policier

La délibération nous apprend que Transpole dispose d'un fichier des « *fausses identités déjà référencées dans le système* » lors des contrôles. Ce à quoi il faut ajouter une « *liste grise* » et une « *liste noire* » des fraudeurs réguliers, des agités de la rame, des « *clients* » circulant avec un abonnement impayé, etc.

Il faut noter que cette « *liste noire* » ne sera jamais « *purgée et qu'elle contient toutes les cartes mises en liste noire depuis le lancement du système billettique* ». Une fois dans la matrice, et vous y êtes à vie ! La fraude est éternellement impardonnable en ce bas monde.

Avec le système RFID, les contrôleurs armés de leurs futurs joujous informatiques auront immédiatement accès aux « *identités abusives* » et aux « *données personnelles du fraudeur* ». Ils pourront aussi tarifer les amendes selon leur « *compteur de courtoisie* » qui recense le nombre de fois « *où le client a été contrôlé en absence de validation.* »

Et pour être sûr de ne rater personne, les fichiers de fraudeurs seront échangés « *entre partenaires de l'interopérabilité* ». À savoir : la SNCF, pour les clients des TER de la région NPdC, les transports urbains du bassin minier, et bientôt ceux de Douai, Valenciennes et Dunkerque. Magique !

Rappelons-nous cependant que certaines données sont déjà échangées avec la Police Nationale dans le cadre du Contrat Local de Sécurité voté en 1998. La RFID n'est-elle qu'un tour de vis sécuritaire de plus ?

## CNIL, la menace fantôme

La Vert Quiquet nous avait prévenu dans la presse régionale. Aux côtés de l'UMP Alex Türk, président de la Commission Nationale Informatique et Libertés, il affichait sa vaine vigilance de larbin des nouvelles technologies de contrôle.

Après avoir papoté avec la CNIL, LMCU recommande à Transpole « *un cryptage irréversible des numéros de cartes contenus dans la base de données* ». Mouais. Un peu plus loin, on peut lire que ce cryptage peut être suspendu à tout moment par Transpole « *en cas de fraude massive avérée* » ou « *en cas d'évolution majeure du système* ». La CNIL s'organise donc de telle façon qu'elle ne serve à rien.

Ah, si ! Elle demande à ce que soit assuré un « *droit d'information, de rectification et de regard du client (dont suppression) sur les données le concernant.* » Tout ça pour les 152 millions de personnes transportées ? Et au bout de combien de démarches administratives décourageantes ?

## LMCU déclare la guerre ?

Que la CNIL n'empêche pas l'intrusion des technologies de contrôle et de surveillance dans nos vies, on était déjà au courant. La preuve : dans son rapport du mois de novembre sur la prévention de la délinquance, Lille Métropole se gargarise de ses « *2 515 caméras [présentes dans les transports], enregistrant 12 images par seconde sur disque dur amovible, qui sauvegardent 48 heures durant les vidéos à l'usage de la Police Nationale.* » Et elle annonce toute fiérote : « *4 caméras dans les autobus standards, 5 caméras dans les autobus articulés, 4 caméras dans les rames de métro* », etc., la liste est longue. Tout ça depuis 2002 et l'arrivée du Flic Quiquet, fallait-il le rappeler. Mais au fait, cette « *vidéo-protection* », elle protège qui ? contre qui ? contre quoi ?

En plus de ce contrôle technologique, LMCU a, depuis 2002 toujours, disposé dans ses transports 489 agents (on aurait envie de dire « unités ») pour assurer le « *dispositif humain de Prévention Médiation* », et s'ajouter aux maraudes de flics et de militaires. Lille Métropole serait-elle en état de guerre permanent ? Comment expliquer alors que nous devons être constamment sous l'œil des caméras, localisés, tracés, identifiés, fichés, contrôlés ?

**Hors-sol, le 7 janvier 2011**

hors-sol.herbesfolles.org

1 : Retrouvez toutes ces informations et les citations sur <http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=254&args=Y29tcF9pZD0xMzQ4MyZhY3Rpb249dmllldyZpZD0mfA%3D%3D> en dessous du nom « Éric Quiquet ».